



INFO-MUNICIPAL
www.municipaliteprice.com



OUVERTURE DU SENTIER

« MITIWEE »

Le Comité de développement de Price et de Grand-Métis ont fait front commun pour réaliser un projet que mijotait depuis plusieurs années, monsieur Michel Imbeault.

Grâce au soutien financier du Centre local de développement (CLD) de la Mitis et l'obtention des droits de passage sur la ferme de monsieur Fernand Paul et les terrains d'Hydro-Québec, l'implication de la Société d'exploitation des ressources de la Mitis, une équipe de bénévoles hors pair et les employés des deux municipalités, le sentier est maintenant accessible aux marcheurs et adeptes de beaux paysages naturels.

Le sentier est accessible par l'entrée du site des neiges usées sur la rue William-Evan-Price et par l'entrée de la Centrale Mitis 2 dans la municipalité de Grand-Métis. Utiliser ce sentier en grand nombre et protégez-le, il vous appartient.

Rapport financier 2012

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 a été déposé et expliqué publiquement à la séance du 22 avril 2013. Ce document est conservé avec les archives de la municipalité et peut être consulté aux heures normales d'ouverture du bureau.

L'année financière s'est terminée avec un excédent de 45 656,\$. Le surplus accumulé non-affecté au 31 décembre est au montant de 495 669,\$. De plus, le service incendie a généré un surplus de 9 429,\$. Un

montant annuel de 10 000,\$ est versé dans une réserve afin de nettoyer les étangs aérés après dix années d'utilisation.

Au 31 décembre, le montant est de 70 000,.\$.

Les nouvelles immobilisations ont nécessité des investissements de 111 740,88\$:

- Pompe portative (service incendie) 13 107 92,\$
- Aqueduc / Asphalte / rue Saint-Marc : 27 437,97\$
- Place des Pionniers / Construction d'un pluvial : 37 763,37\$
- Asphalte / Prolongement Saint-Jean-Baptiste : 31 581,24\$
- Parc rue F.X.Michaud : 897,28\$
- Fermeture du projet rue Saint-François : 953,10\$

Activités de l'année en cours

- Des travaux de pavage sont prévus dans les rues Sainte-Anne (partie), Sainte-Marie (parties), Sainte-Angèle (parties), du Centre (partie) et l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Georges;
- Des bordures de ciment seront installées dans le secteur de la Place des Pionniers;

- Des tranchées d'exploration ont été effectuées sur le terrain derrière le poste de la Sûreté du Québec afin de donner un aperçu de la qualité environnementale des sols dans ce secteur avant d'entamer un projet de développement. Le rapport sera déposé au conseil municipal à la séance du 2 juillet prochain. Cependant, les commentaires de la firme Inspec-Sol sont très encourageants.
- La municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la démarche « *Municipalités, amie des aînés 2013-2014* ».
- Des rénovations sont prévues au bâtiment de la bibliothèque municipale. La municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire auprès de « Développement économique Canada » Les travaux devraient être réalisés à l'automne.
- Le contrat d'assurances générales est renouvelé pour la période du 15 juillet 2013 au 15 juillet 2014 au montant de 21 124,\$.
- La municipalité a procédé au 1^{er} versement de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec, soit 30 063,\$. Un deuxième versement du

même montant sera transmis au Ministre des Finances en octobre prochain.

MOTION DE FÉLICITATIONS

Le conseil municipal a voté une motion de félicitations à l'intention de madame Nicole Larue pour souligner son dévouement à la cause de l'organisme *Opération Enfant Soleil*. De plus, le conseil municipal a aussi souligner le bon travail de tous les bénévoles qui se sont impliqués dans les activités de financement de « *La Marche de la Mémoire* » pour soutenir la Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent, secteur La Mitis.



TERRAIN DE JEUX

Les activités du terrain de jeux sont débutées depuis le 25 juin. Une sortie à l'extérieur est prévue à tous les mardis. Aviser vos enfants que les travaux ne sont pas terminés dans la rue Oscar-Fournier. Assurez-vous que l'arrivée des enfants se fasse de façon sécuritaire. Pour le départ, les moniteurs accompagneront les enfants, jusqu'à l'école et le départ pour la maison se fera à partir de l'école.

SOCCER ET BALLE-MOLLE POUR LES JEUNES

Aucune inscription obligatoire
« **C'est GRATUIT** »

Du 3 juin au 1^{er} août 2013
De 18h30 à 19h30

Lundi : Maternelle, 1^{ère} et 2^e année (*balle-molle*)

Mardi : 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année (*soccer*)

Mercredi : 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année (*balle-molle*)

Jedi : maternelle, 1^{ère} et 2^e année (*soccer*)



Horaire de la bibliothèque
pour l'été 2013

**Ouvert de 18h30 à 20h, les mer-
credis suivants :**

**3 juillet -17 juillet - 7 août - 21
août**

*L'horaire régulier reprendra lundi,
le 9 septembre 2013 à 15 heures.
Pour le retour des volumes, nous
vous rappelons qu'il est possible
de les rapporter au bureau muni-
cipal et ce, même en soirée et les
déposer dans le bac bleu près de
la porte.*

**RAPPEL; BESOIN DE BÉNÉVOLES À
LA BIBLIOTHÈQUE. VOUS ÊTES IN-
TÉRESSÉS, COMMUNIQUER AVEC
MADAME LISE ROY, AU BUREAU
MUNICIPAL AU (418) 775-2144.**

MAISON BOURGOIN

La Maison Bourgoin sera ouverte
pour la 8^{ème} année ! Le mot d'ordre ou
l'etmotiv c'est : Cette année, je visite la
Maison Bourgoin!... Cette maison
plus que centenaire vous plongera
dans le passé pour mieux apprécier
votre présent. L'exposition porte sur
les outils anciens qui ont fait le bon-
heur de nos pères et grands-pères.
Pains variés, galettes, muffins cuits
sur place sont les moyens de finan-
cement de la maison. Le comité de
gestion « Les amis de la Maison
Bourgoin » vous invite à venir visiter
et vous remercie de votre générosité.



MARCHÉ PUBLIC

Ouvert tous les samedis, de 10h à
15h, du 29 juin au 5 octobre 2013

Au 775, Route Flavie-Drapeau,
Sainte-Flavie (*voisin de l'édifice
municipal*)

Légumes et petits fruits de saison, miel, ma-
rinades, herbes salées, boissons alcoolisées,
pâtisseries, tartinades, produits de l'érable

De nouveaux exposants :

- Agneaux Mitis / Lili Bergère (viande
d'agneaux)
- La Folie Bergère (légumes et fines
herbes)
- Papeterie personnalisée, savons et
baumes artisanaux, bijoux, stylos en
bois sculptés, tricot, décoration et ar-
ticles de cuisine.

L'admission est gratuite.

PRUDENCE ET CIVISME DANS LES RUES



Malheureusement, avec
l'arrivée du printemps, nous consta-
tons encore que plusieurs conducteurs
téméraires utilisent leurs véhicules de
manière dangereuse et peuvent mettre
leur vie et celle des autres en danger.

La vitesse excessive, la circulation à
bord de véhicules non-autorisés, le
crissement des pneus et les accéléra-
tions bruyantes près des habitations
sont tous des comportements qui ex-
posent la population à des risques
inutiles.

Des parents de jeunes enfants télé-
phonent régulièrement au bureau mu-
nicipal pour nous faire part de leurs
inquiétudes. Le message n'est pas
facile à passer aux récalcitrants.

Vous devez communiquer avec la Sûreté du Québec. Ils ont la responsabilité de faire appliquer le code de la Sécurité routière.



FEUX EN PLEIN AIR

Nous vous rappelons que les feux de joie sont permis seulement dans un foyer extérieur muni d'un pare-étincelles.

LES EXPLOITS DU CŒUR

Le 6 juillet prochain, madame Geneviève Thibeault, fille de monsieur André Thibeault et de madame Clémence Lévesque de Price participera au triathlon de Gatineau pour la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, section Rimouski. Vous pouvez l'encourager en allant sur le site lesexploitsducoeur.ca.

2^{ième} versement des taxes
Le 2^{ième} versement des taxes est échu depuis le 15 juin. Les taxes sont payables au bureau municipal, dans une caisse populaire Desjardins, par internet ou par la poste.

ÉCONOMISER L'EAU POTABLE, en été

Utilisez un balai plutôt qu'un boyau d'arrosage pour nettoyer l'asphalte de votre stationnement.

Arrosez votre pelouse en soirée pour éviter que 40% de l'eau ne s'évapore au soleil.

Par temps secs, gardez l'herbe de la pelouse à six ou sept centimètres de longueur, elle retiendra mieux l'eau. De plus, laissez l'herbe coupée sur la pelouse, elle sera plus résistante à la sécheresse et sera fertilisée. Disposez

d'un ou deux récipients dans votre jardin pour mesurer la quantité d'eau reçue. Seulement 2 à 3 centimètres d'eau par semaine sont nécessaires pour maintenir une pelouse en santé. N'oubliez pas qu'au mois de juillet la pelouse est en dormance et requiert beaucoup moins d'eau. Il est également utile de savoir que lorsque l'herbe est verte, elle n'a pas besoin d'eau. L'arrosage est requis seulement lorsque les brins commencent à noircir à l'extrémité.

Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau et remplissez votre piscine à moins de 20 cm du bord pour réduire les éclaboussures. Lavez votre voiture avec un seau rempli d'eau savonneuse et une éponge plutôt que d'utiliser le boyau d'arrosage.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Pour la période estivale et ce, jusqu'au 30 août 2013, le bureau municipal est fermé le vendredi après-midi.

Du **5 au 23 août**, le bureau municipal est ouvert de 8h à midi, seulement. Pour les situations d'urgence, vous pouvez appeler au (418) 750-7249, la semaine et les fins de semaine au (418) 750-0483. Bonnes vacances à tous et soyons prudents !

